

## **MODELE DE LETTRE POUR PREAVIS DE DEPART**

Lorsque vous quittez un logement, vous devez impérativement donner votre préavis de départ.

Cela signifie que vous devez nous adresser une lettre pour nous informer que vous quittez le logement que vous occupez.

Le préavis de départ est de 1 mois, c'est-à-dire que vous devez obligatoirement nous prévenir au moins un mois à l'avance. Voici un exemple de lettre que vous pouvez nous adresser.

«

*Date,*

*A l'attention de Monsieur le Directeur,*

*Par ce courrier, je vous informe de ma décision de poser un préavis de départ pour le logement que j'occupe (Préciser le logement et la résidence) .*

*(Préciser la date à laquelle vous souhaitez quitter le logement)*

*Je reconnais que ce préavis a une durée de 1 mois et je m'engage à régler mon loyer jusqu'à cette date.*

*Le préavis de départ débute à la date de réception du courrier ou de la remise en main propre de celui-ci.*

*Signature »*

Si vous avez des dettes, vous devez les régler avant votre départ. Si vous ne pouvez pas, il vous faudra prendre contact avec le gestionnaire immobilier pour faire un échéancier de remboursement, validé par le Directeur.

Un rendez-vous sera pris par la suite pour fixer la date de l'état des lieux de sortie du logement